

## OUI, SEULS LES TRAITRES ONT PEUR DU PEUPLE !

Mais pour aller ainsi de l'avant, pour réaliser toutes ces mesures constructives qui seules peuvent apporter un remède effectif aux souffrances des travailleurs, il faudrait témoigner une totale confiance dans les initiatives des masses populaires, sans lesquelles, toute l'histoire nous l'apprend, rien de grand ne fut jamais réalisé. Or, depuis août, au contraire, le gouvernement, avec l'appui tantôt actif, tantôt boudeur de la Résistance, brise toutes les initiatives des travailleurs, dissout ou paralyse tous les organismes de contrôle populaire. Tour à tour, ce furent les Comités d'entreprises, les F.F.I. et les Milices, les Commissions d'épuration qui subirent l'offensive réactionnaire.

### 1° COMITES OUVRIERS D'EPURATION — TRIBUNAUX POPULAIRES

La classe ouvrière avait pris au sérieux les formules de la radio de Londres sur l'épuration. Elle les a appliquées contre les patrons qui l'exploitent cruellement et qui pendant 4 ans utilisèrent contre elle la délation policière, la feidendarmerie, les SS. Des Commissions d'épuration se constituèrent qui chassèrent des entreprises des éléments antisociaux et en firent arrêter d'autres. Mais le gouvernement a mis le hola ! Il a même été jusqu'à décider : « Les Commissions d'épuration auront fini leur travail le 1<sup>er</sup> décembre » ! Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, il n'y a plus de mouchards, plus de profiteurs de guerre, plus de saboteurs de la reprise ! Le gouvernement tient à ce que ce soit sa police qui procède aux arrestations, que ce soient ses juges qui rendent la justice (ou ne la rendent pas). Or, celle-ci est d'autant plus clémente qu'elle se situe près de la place Vendôme : M. Gignoux, président de la Confédération générale du patronat français, proche collaborateur de Pétain, est remis en liberté, des fonctionnaires antisociaux sont déplacés, mais avec avancement de grade, des éléments épurés prétendent revenir dans l'usine Caudron ou comme chez J.U.M.O. attaquent en prud'homme les Commissions d'épuration. Il en résulte un grand malaise. Les mineurs en particulier refusent de travailler sous les ordres de ceux qui les dénonçaient à la Gestapo. Les dirigeants du P.C.F. et de la C.G.T. imposent la dissolution des Comités d'épuration existants. En même temps, les policiers de Vichy, les David de la Brigade Spéciale sont mis en réserve pour servir plus tard. Il est donc clair que sans **Comités d'épuration élus** par les masses populaires, sans **tribunaux populaires** où seront tout naturellement élus non les magistrats bons à tout faire sauf à s'attaquer à la bourgeoisie — mais les emprisonnés, ceux que la Gestapo et les brigades spéciales ont torturés, qui furent enfermés pendant des mois et des années, il est clair que sans ces organes de la Justice Populaire il n'y a pas d'épuration sérieuse possible.

Ces tribunaux doivent s'appuyer sur une force militaire autonome des masses populaires.